



Association of McGill Professors of Law (AMPL) Association mcgillienne de professeur.e.s de droit (AMPD)

Grève illimitée le 24 avril 2024 si McGill refuse de négocier une convention collective

MONTRÉAL, le 11 avril 2024 - En raison du refus de l'Université McGill à négocier de bonne foi une première convention collective, une supermajorité des membres de l'Association mcgillienne de professeur.e.s de droit (AMPD) a voté en faveur d'une grève illimitée à compter du 24 avril 2024, à moins que l'Université ne convienne d'une convention collective de principe d'ici minuit le 23 avril 2024.

« Tout ce qu'il faudrait à McGill et à l'AMPL pour parvenir à une convention collective, c'est deux ou trois jours de négociations collectives ciblées », a déclaré le président de l'AMPL, Evan Fox-Decent. « Il faut constater que McGill n'est même pas disposée à fixer des dates de négociation pour éviter une grève », a noté M. Fox-Decent.

Plus des trois quarts des membres ont voté entre le 9 avril et aujourd'hui en faveur d'une grève illimitée si une entente de principe n'est pas conclue d'ici le 23 avril 2024. « Les membres ont exprimé leur profonde frustration à l'égard de McGill, qui n'a pas su s'asseoir pour négocier à un rythme raisonnable », a souligné le négociateur en chef, Richard Janda. « McGill a l'obligation légale de se présenter et de négocier de bonne foi. En ne le faisant pas, elle met en péril l'obtention du diplôme de ses étudiants », a-t-il conclu.

La grève illimitée doit commencer automatiquement le 24 avril 2024, à moins qu'un accord de principe ne soit conclu. L'AMPL a proposé un protocole de grève pour protéger autant que possible les étudiants des conséquences de l'inaction de l'Université. « Nous avons proposé des mesures pour assurer la continuité des examens des étudiants et le paiement des chercheurs étudiants », a déclaré Kirsten Anker, vice-présidente de l'AMPL. « C'est maintenant à l'Université de démontrer qu'elle se soucie des étudiants en négociant pour éviter la grève », a-t-elle poursuivi.

Les deux autres syndicats de professeurs de McGill, l'AMPE et l'AMPFA, les autres syndicats de McGill, ainsi que l'ACPPU et la FQPPU, les associations nationale et québécoise des syndicats universitaires, se sont portés volontaires pour soutenir en nombre la grève de la AMPL/AMPD.